

Danses et chants de fin d'année entre toutes les classes de Maternelle

Le 13 décembre, toutes les classes de maternelle se sont réunies pour un petit spectacle de fin d'année. Ce fut l'occasion de chanter, danser, découvrir des chants en anglais, avant de repartir dans sa classe pour profiter d'un petit goûter de Noël tous ensemble en fin de journée.



Visites des clowns musiciennes pour toute l'école le 15 décembre 2022

Toute l'école a profité de la visite surprise des musiciennes. Elles sont passées dans chaque classe de l'école faisant profiter aux enfants et aux adultes d'un spectacle sur mesure.

Elles nous ont offert un répertoire de chansons accompagnées d'instruments de musique de toutes sortes. Une parenthèse de bonheur qui a rempli de joie petits et grands.



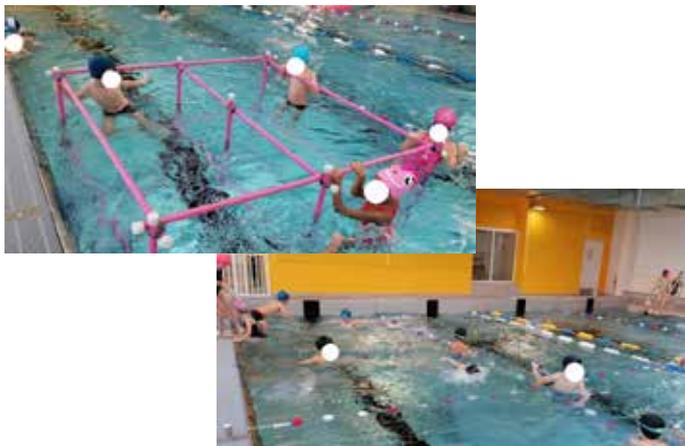
Rencontres intergénérationnelles

Nous avons pu, le jeudi 26 janvier, reprendre le chemin des rencontres intergénérationnelles entre les enfants de Moyenne Section & Grande Section et les résidents de la maison de retraite Jean Villard. Nous avons profité de ce moment pour souhaiter la bonne année, se connaître, parler, rigoler et présenter des danses et des chansons aux papis et mamies. Ce sont des moments remplis d'émotion bien appréciés par tous. Nous espérons que ces rencontres vont pouvoir se poursuivre dans les mois à venir !



Natation

Les CP et CE1 de l'école Michel Serres ont découvert le nouveau bassin de la piscine de Vaugneray. Quel chouette moment !
Nos séances se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.



On sait lire !...

Nous passons chaque semaine nos brevets du lecteur !
Mais de quoi s'agit-il ?
Chaque élève de notre classe s'entraîne avec beaucoup d'application à lire un album de lecture (à la maison, en classe) que nous devons lire devant une autre classe.
Nous sommes fiers de nos progrès !



Animation « Haie Champêtre » et sortie plantation proposée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône

Lundi 17 janvier, la classe des CM1-CM2 a pu bénéficier d'une animation gratuite sur le thème de la « haie champêtre ». Durant la matinée, l'animatrice Capucine a présenté aux élèves l'écosystème de la haie champêtre et les étapes de plantation.

L'après-midi a été consacrée à une sortie dans le village afin de réaliser la plantation d'une haie dans les « Jardins partagés ». En collaboration avec la Mairie, les élèves de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Sainte-Consorce et l'aimable participation des chasseurs de Pollionnay, les enfants ont planté différentes essences d'arbres en suivant un protocole bien réglé. Ils ont pris plaisir à mettre en pratique ce qu'ils avaient appris le matin et ont passé un après-midi riche d'apprentissages.

Pour votre information, l'école organise :

- * **Jeudi 22 juin à 18h00** : réunion d'information à l'école organisée par la directrice et la municipalité afin de présenter aux nouveaux parents le fonctionnement de l'école et du périscolaire.
- * **Samedi 1^{er} juillet matin** : une matinée portes ouvertes sera organisée par petits groupes afin de faire visiter les différents lieux de l'école à nos futurs élèves !

• SERVICE À LA PERSONNE
• ENTRETIEN DE JARDIN • TONTE
• TAILLE • DEBROUSSAILLAGE

50% CRÉDIT D'IMPOT*

Agrément : N160609F069S060

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL uniquement accepté pour les services à la personne

CARRET SERVICES
CARRET ESPACES VERTS
@mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr
VAUGNERAY • 06 82 08 94 04

• CRÉATION
• MAÇONNERIE DE JARDIN
• BASSINS
• PLANTATIONS
• ENGAZONNEMENT
• ARROSAGE INTÉGRÉ
• ENTRETIEN

Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en pleine action !

Depuis la mise en place en novembre du CMJ, nos jeunes élus se sont déjà réunis plusieurs fois. Vous avez pu les voir lors de la présentation des vœux du Maire en janvier et ils avaient déjà présenté une partie de leur programme.

Encadrés par Anne-Marie Rozier, Adjointe à l'école et à l'enfance-jeunesse, et d'autres adultes élus et non élus (merci à Laetitia, Françoise, Marie-Agnès, Cyril et Sébastien), les jeunes conseillers se sont répartis en 3 commissions : Accueil, Culture et Environnement. Ils se réunissent régulièrement le mercredi de 17h00 à 19h00 pour avancer dans leurs idées et projets.

Chaque commission a mis un ordre de priorité dans les différentes actions et travaille actuellement sur un projet plus précis. Sans trop vous en dévoiler, on peut vous dire que les commissions :

- ACCUEIL a élaboré un atelier pour la grande journée du samedi 1^{er} avril dans le village lors de la « La pêche aux trésors » !
- CULTURE a finalisé un logo pour le CMJ (avec l'aide d'un professionnel bénévole, merci à Loïc Laperche).
- ENVIRONNEMENT a organisé un concours pour que le CMJ s'investisse lors de la journée Nettoyons la Nature du dimanche 19 mars.

D'autres projets seront aussi à réfléchir pour la suite de l'année 2023 et nos jeunes élus seront aussi présents lors des commémorations officielles du village.

Nous remercions vivement Loïc Laperche, graphiste, qui nous a beaucoup appris sur la conception d'un logo.

Grâce à lui, nous avons réalisé le nôtre avec des couleurs qui portent nos valeurs :

- **Vert pour le souci de l'environnement**
- **Jaune d'or pour le bonheur de tous**
- **Bleu pour le rayonnement des valeurs citoyennes**

Vive le CMJ !



Commission Culture



Commission Accueil



Commission Environnement



Graphiste | Illustrateur | Photographe
loiclaperche.com

Dur dur d'être un bébé... sans balançoire !

Chers Pollionnois, qu'il fut réjouissant de vous voir nombreux et nombreuses profiter de l'aire de jeux du stade lors des dernières vacances scolaires ! Nous espérons que l'absence de la balançoire bébé, démontée et volée par un.e vandale en début d'année (et que nous n'avons pas pu remplacer de suite) ne vous a pas trop fait défaut... Moins visible pour le public, nous avons aussi dû colmater une fenêtre du bâtiment, dégoncée et brisée pour accéder à l'intérieur du local... vide.

Nous sommes certains que vous vous désolerez autant que nous de ces dégradations régulières qui font l'objet, à chaque fois, d'un dépôt de plainte, grossissant peu à peu notre dossier en gendarmerie. Pour information, la dégradation de biens publics est un délit (c'est-à-dire un acte puni plus sévèrement qu'une contravention) passible d'une amende allant jusqu'à 75 000 € selon la gravité des dommages, assortie d'une peine d'emprisonnement (articles 322-1 et suivants du Code pénal).



Des nouvelles de la parcelle A0208 : des bois variés, des traces de VTT et une antenne relais

Cette parcelle communale était jusqu'à présent composée à plus de 95% de résineux, cible des scolytes (large famille d'insectes). Le promeneur attentif remarquera qu'il subsiste, isolés, quelques feuillus sur la parcelle. Cette monoculture, regrettable mais hélas courante à l'époque de la plantation, n'est pas un choix de la commune, qui a acquis cette parcelle en 2018. Elle a malheureusement entraîné une infestation de la parcelle par les scolytes et la vente en urgence des bois atteints.

Après cette coupe quasi intégrale, qui a fait réagir certains promeneurs mais dont la nécessité était bien expliquée sur les panneaux de l'ONF et dans le dernier POL'infos, l'heure est à l'aménagement de la parcelle.

Les opérations de **nettoyage de la parcelle**, préalable à la plantation, ont eu lieu au printemps. Cela consiste à faire passer des engins de broyage des reliquats de coupe encore présents sur site.

La **plantation des nouveaux arbres** aura, quant à elle, lieu à l'automne, après les grandes chaleurs. Les différentes essences ont été choisies en coordination entre l'ONF et la commune pour leur variété, leur adaptation à un climat qui évolue et leur exploitation future : pin de Salzmann, pin maritime, chêne pubescent, cèdre de l'Atlas, pin sylvestre, cormier et chêne vert.

Deux parcours de VTT sont en cours de traçage sur la parcelle, par l'intermédiaire de la Mountain Bike Foundation. Pour l'instant, des traces sauvages sont présentes mais nous espérons que ces parcours inciteront les VTTistes à respecter les futures plantations !

Enfin, par délibération du 21 février 2023, 48 m² de cette parcelle ont été réservés à l'**implantation de l'antenne relais 4G** qui permettra d'améliorer l'état du réseau mobile dans le village.

Cette installation d'une antenne relais sur Pollionnay fait suite aux nombreuses remontées de dysfonctionnement du réseau mobile dans le centre du village et dans plusieurs zones plus éloignées. Notre commune a donc été choisie par un arrêté ministériel pour bénéficier du dispositif NewDeal qui impose à Orange (sur notre secteur) de déployer une antenne 4G « RAN-sharing » (multi-opérateurs). L'implantation excentrée mais surplombante a été proposée par la commune et acceptée par Orange, malgré son éloignement des réseaux qui va imposer des travaux de génie civil importants.

Un Dossier d'Information Mairie (DIM) est consultable en mairie, avec toutes les informations légales.



Citoyenneté et protection de l'environnement

Les poubelles du bourg... un petit effort !

Quelle chance d'habiter un village situé dans un bel environnement ! Il est également agréable de se promener dans le bourg. Cependant, il arrive régulièrement que les poubelles installées sur la « Place des Anciens Combattants », à côté de la Salle des Fêtes, débordent.

En plus de créer une image négative, il y a souvent du verre cassé répandu au sol, pouvant être source de coupures.

Aussi, d'autres poubelles situées « Place Raymond Duclos », à côté du marché Paysan, sont disponibles et ont la capacité de collecte qui convient.

Entre ces sites, on parle pour un parcours à pied :

- Rouge : 230 pas
- Bleu : 200 pas, encore plus court en passant par les escaliers



En voiture, quelques secondes suffisent ! **Parcours rouge**
Merci pour votre (petit... mais nécessaire) effort !



Venez aux poubelles situées « Place Raymond Duclos »,
à côté du marché Paysan » !

Nouveau : vous pouvez désormais déposer vos piles et batteries usagées en mairie

Qu'il s'agisse d'une pile bâton dans une radio ou une lampe torche, d'une pile bouton dans une calculette ou une montre, ou encore de la batterie de votre ancien téléphone ou ordinateur portable, la mairie, en partenariat avec la société COREPILE, reprend tous les types de piles et batteries (sauf les batteries de voiture) et les trie ensuite avant de les recycler.

Les piles rechargeables, une fois hors d'usages, se recyclent et sont reprises de la même façon que les piles classiques.

Pourquoi recycler les piles et batteries usagées ?

1. Pour éviter de **gaspiller des ressources naturelles rares** ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.
2. Pour produire, après recyclage, des **alliages et des métaux à valeur ajoutée** (acier, zinc, plomb, cobalt ou cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
3. Pour **limiter tout risque de pollution** et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.

Alors n'hésitez pas !!





MARCHÉ PAYSAN

PRODUCTEURS LOCAUX



LE MARCHÉ PAYSAN EST OUVERT CHAQUE VENDREDI DE
16H À 19H EN FACE DE LA CRÈCHE, SUR LA PLACE
RAYMOND DUCLOS

LA PLUPART DES PRODUITS PROPOSÉS, EN PLUS D'ÊTRE
LOCAUX, SONT ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

A2 elec
SÉBASTIEN FAVIER
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 47 09 50 99



- Électricité : neuf, rénovation, remise aux normes
- Chauffage - Climatisation
- Ventilation
- Domotique - Interphonie
- Réseau Informatique
- Automatismes de portail
- Industriel et tertiaire
- Dépannage

sebastien.favier@wanadoo.fr
4, allée des Marronniers
69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE

Un travail de qualité
pour une meilleure rentabilité


BEAUPELLET
ÉNERGIES RENOUVELABLES

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
SANITAIRE • POMPE À CHALEUR
PANNEAU SOLAIRE
CHAUDIÈRE À GRANULÉS BOIS**

NEUF & RÉNOVATION

247 rue du Mas de Valenciou • **POLLIONNAY**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Tél. 04 78 48 12 48

beupellet@orange.fr
chauffage-beupellet.com

